

SEANCE DU 7 AVRIL 2021

Nombre de membres afférents au CM :19
Nombres de membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la convocation 1^{er} avril 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents : excusés : BODIN Serge ROULLEAU Marc VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2021/14

CONVENTION DE PARTENARIAT GARDERIE AVEC LE SDIS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de partenariat « garderie » reçue du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne.

Afin de favoriser la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires, le SDIS propose de conclure avec la Commune une convention « Garderie ». Elle permettrait à la commune de prendre en charge, à titre gratuit, les enfants de sapeurs-pompiers, lorsque ces derniers sont sollicités dans le cadre d'une mission opérationnelle qui se poursuivrait au-delà des horaires de l'école. Il s'agit d'enfants de l'école, qui ne sont pas habituellement inscrit à l'accueil périscolaire.

Cette disposition apporterait une solution organisationnelle pour les sapeurs-pompiers volontaires et les conduirait à une plus grande disponibilité.

Actuellement, deux pompiers sont concernés par cette mesure sur la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat « garderie » avec le SDIS de la Vienne.

Pour extrait conforme
Aux ormes le 9 avril 2021
Béatrice FONTAINE
Maire